

8 mai 2007

UBIFRANCE devient pour 3 ans, « opérateur conseil » auprès du Ministère du Commerce algérien.

Signature d'un contrat entre le Ministère du Commerce algérien et UBIFRANCE, 2,5 millions d'euros pour le développement des exportations algérienne dans la perspective d'un programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD).

Dans le cadre de la coopération technique entre l'Algérie et la France, un contrat a été signé lundi 30 avril 2007 entre le ministère du Commerce algérien et l'Agence française pour le développement international (Ubifrance).

Doté d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros, le contrat s'inscrit dans l'objectif d'améliorer les capacités d'exportation des petites et moyennes entreprises.

Cette démarche vise à accompagner la politique de promotion, de renforcement et de diversification des exportations hors hydrocarbures en Algérie.

A travers ce projet UBIFRANCE aura la tâche d'améliorer à la fois le niveau d'information pour l'ensemble du dispositif exportateur, notamment les PME, de rehausser la qualification et la performance des acteurs (entreprises, banques et intermédiaires) du secteur de l'exportation et assurer l'accompagnement des entreprises concernées dans leurs activités à l'exportation.

Les entreprises algériennes déjà exportatrices ou débutantes à l'export seront bénéficiaires d'une action qui «entre dans le cadre de la coopération technique bilatérale en faveur du renforcement des capacités commerciales des pays en développement, mise en place conjointement par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère français de l'Economie.

L'agence AFD et le ministère français interviennent dans le projet avec un cofinancement de plus de 2 millions d'euros sous forme de don.

Le projet sera mis en oeuvre par UBIFRANCE pour le compte du **Ministère du Commerce** algérien, de l'Agence nationale de promotion du Commerce Extérieur (**Algex**) et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (**CACI**) pour une durée de trois ans à partir de juin 2007.

Information journalistes :

Dominique Picard
Responsable Relations presse, UBIFRANCE
Tél.: 01 40 73 35 31
dominique.picard@ubifrance.fr
www.ubifrance.fr/infopresse

Carole Perera
HILL&KNOWLTON
Tél. : 01 41 05 44 42
carole.perera@hillandknowlton.com



Gauche à Droite : MM. **Eric Elghozi** Directeur Général Délégué UBIFRANCE, **Ati Takarli** Directeur de la Promotion au Ministère du Commerce Algérien, **Jean-Paul Paoli** Conseiller Commercial, Adjoint au Chef de la Mission Economique d'Alger, **Marc Gilbert** Directeur Adjoint AFD Alger, **Denis Cassat** Directeur de l'AFD Alger, **Mohamed CHAMI** Directeur Général de la CACI, **Mohamed Benini** Directeur Général d'Algex lors de la signature du contrat, le 30 avril 2007.

À propos d'UBIFRANCE et des Missions Économiques

Le réseau UBIFRANCE et des Missions Économiques forme le dispositif public de soutien des entreprises françaises dans leurs démarches à l'export, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. La mission de ce réseau est d'informer les entreprises sur l'environnement économique, juridique, réglementaire, concurrentiel des différents pays. Il conseille les entreprises dans leur approche des marchés et soutient leurs efforts commerciaux grâce à une gamme de service variée et adaptée à chaque étape de la démarche d'exportation : missions de prospections, salons à l'étranger, rencontres de partenariats ou d'acheteurs, communication dans la presse internationale, Volontariat International en Entreprise (V.I.E). UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous l'autorité du Ministre du commerce extérieur. Rattachées aux ambassades de France à l'étranger, les Missions Économiques regroupent les services de la Direction générale du trésor et de la politique économique du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Au nombre de 152, les Missions Économiques forment des équipes biculturelles de spécialistes français et locaux et sont implantées dans 145 pays. Pour aider chaque année 12.000 entreprises françaises dans leur développement international, ce réseau qui comprend également les Directions régionales du commerce extérieur, s'appuie sur de nombreux partenariats en France et à l'étranger.